

## Totem, une histoire de gros sioux

## TowerCo, KézaCo?

A l'instar d'un grand nombre d'opérateurs ces dernières années, Orange se lance dans l'opération lucrative consistant à « valoriser » son infrastructure de réseau mobile.

Dans un premier temps, en France et en Espagne, **25000 tours** sont ainsi concernées. Déçu par le cours toujours figé de l'action Orange, le marché valorisant davantage les sociétés d'infrastructures que les opérateurs, Stéphane Richard a décidé de créer une structure indépendante européenne, ou « towerco », baptisée Totem. Une introduction en Bourse de cette activité est d'ailleurs envisagée.

Par besoin de liquidités immédiates, d'autres opérateurs (SFR, Bouygues Télécom, Free...), ont cédé leur patrimoine à l'espagnol Cellnex. Orange semble faire le choix de garder la main sur ses

antennes via le truchement de sa filiale Totem. L'idée est de s'associer à d'autres opérateurs (Vodafone, Deutsche Telecom ?) pour constituer un groupement d'infrastructures européen capable de s'opposer à la toute puissance de Cellnex, déjà détenteur de 58000 tours en Europe, et dont l'objectif est de réaliser un énorme parc européen de 128000 points hauts. Pour son départ de l'entreprise, Stéphane Richard fait le choix de brader l'indépendance d'Orange au prétexte que le petit Poucet Totem pourrait rivaliser avec l'ogre Cellnex.



## Vue d'en haut...

... l'idée peut sembler juteuse. Mais, vu d'en bas de nombreuses inconnues demeurent.

La pertinence économique du projet n'est elle-même pas clairement établie : les autres opérateurs ont déjà procédé à la vente de leurs infrastructures il y a plus de 10 ans. Les représentants du

personnel au CSE central ont donc demandé une expertise pour en comprendre toutes les subtilités ainsi que les conséquences à plus ou moins long terme pour l'entreprise. Quid de l'avenir de la valeur de l'entreprise ainsi amputée d'une partie de ses actifs ?

Et si la situation d'Orange devenait périlleuse, la vente pure et simple de tout ou partie de Totem ne serait-elle pas une solution toute trouvée pour renflouer les caisses ? Promis, main sur le cœur,
Orange resterait l'actionnaire
majoritaire de Totem.

Ça ne vous rappelle rien?

Souvenez-vous, c'était une entreprise qui s'appelait France Télécom, un joyau de l'économie française, 172 000 salariés.

1997 : 1ère cotation en bourse !

2004: l'Etat vend ses actions et passe sous la barre des 50% du capital.

**Fin 2020 :** Orange est désormais une **entreprise privée** avec **63225 ETP/CDI** français.





## Va-t-on clouer les salariés au Totem ?



Par ailleurs, on apprend que loin d'être protégés, les salariés de droit privé « volontaires » qui rejoindront Totem

devront accepter de rompre leur contrat avec Orange et perdre ainsi les avantages d'une partie des accords de notre entreprise. Une majorité de Dbis sera positionné en bande D, (le

Dinevorgule

statut DBis n'ayant pas d'équivalent en dehors d'Orange), ... Une partie des « non volontaires » devra changer d'activité, voire de lieu de travail.

Pour Sud, il est inadmissible que les salariés aient à faire un choix sans avoir une information complète: là, c'est la grande cacophonie. Une partie de leurs interrogations légitimes et celles de leurs représentants restent lettre-morte. Des incitations se font probablement en catimini, à la tête du client. Ou bien tu prends le risque de sauter le pas vers l'inconnu, moyennant quelques vagues promesses et compensations, ou bien tu vas voir ailleurs si l'herbe y est plus verte...

Nous sommes bien loin des notions de garantie de l'emploi et de protection des salariés que Sud a toujours défendues face aux décisions purement économiques de l'entreprise.

Si transfert il doit y avoir, Sud exige que les négociations soient menées en toute transparence et en toute équité, sur des critères clairement définis et connus de tous.

À SAVOIR...

En dépit de l'annonce concernant cette opération sensée rassurer les investisseurs, le cours de l'action Orange ne s'est pas envolé, loin de là.

Après le fiasco d'Orange Bank, le nouveau pari tardif fait par l'entreprise est risqué. En effet, les règles du jeu écrites par les Towercos risquent fort d'être perturbées par le projet Starlink, imaginé par Elon Musk, et désormais autorisé par l'ARCEP. Face au déploiement de ce réseau satellitaire, concurrent de nos réseaux terrestres, il y a fort à parier que les actionnaires se montrent beaucoup moins enthousiastes vis-à-vis des Towercos.

Vos élus CSE : GALDEANO Viviane, FRANCAVIGLIA Pierre, ROUXEL Viviane, CHAUZY Thierry, DJELLALI Malika, DOMECHE Guesmia, LIZEAUX Yves, BILLAUD-MANAS Sylvie, COEUILLET Philippe, DOS REIS Claudia, MANENC Cédric, TURCO Bruno, IMELI FOMENA Léonie, BAUVOIS Philippe

RS: KOCH Paul, WILBERT Patrick

